

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Vaud

Rentrée politique 2024 du PLR Vaud

DOSSIER DE PRESSE

13 août 2024

Événement organisé avec le soutien du Cercle Démocratique



Rentrée politique 2024 : le PLR s'engage pour un espace public sûr et serein

Le PLR Vaud a organisé ce jour sa traditionnelle rentrée politique en présence de cadres et membres du parti. Cette rentrée, organisée cette année dans le chef-lieu du canton et avec le soutien du Cercle démocratique Lausanne, a permis au parti de présenter plusieurs axes stratégiques qui seront développés ces prochains mois au Grand Conseil et lors des campagnes de votations de septembre et novembre 2024.

Outre ces prochaines votations, vitales pour garantir une agriculture productive, une prévoyance vieillesse pérenne et une mobilité multimodale, c'est notamment dans le domaine de la sécurité que le PLR s'engagera en faveur de la population et des commerçants. Sans oublier l'efficacité de l'Etat, la conciliation études-travail et le sport, vecteur de cohésion et d'intégration.

L'espace public doit retrouver de la sérénité

par Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée

Les grandes villes vaudoises (Lausanne, Yverdon, Vevey notamment) connaissent de nombreux problèmes dans l'espace public. La présence de mendiants, toxicomanes ou dealers, toujours plus agressifs, rend l'espace public insécure pour de nombreuses et de nombreux citoyens. Il n'est aujourd'hui pas rare d'entendre que certains ne viennent plus en ville du fait de cette ambiance délétère. Le PLR Vaud constate un immobilisme de la part de nos autorités cantonale et communale. Cette situation n'est plus tenable et il est urgent d'agir pour retrouver des villes où il fait bon vivre.

La révision de la loi pénale vaudoise sera prochainement sur la table du Grand Conseil. Le projet du Conseil d'Etat est jugé insuffisant par le PLR Vaud et il se battra pour améliorer la loi et élargir le cercle des périmètres interdits, tel que le prévoit la loi bâloise déjà validée par le Tribunal fédéral. Par exemple, le périmètre entier des marchés devrait faire l'objet de l'interdiction de la mendicité et pas seulement les files d'attente.

Par ailleurs, le PLR Vaud interpellera le Conseil d'Etat sur les mesures d'éloignement qui ont été votées par le Grand Conseil fin 2022 et sont entrées en vigueur en 2023. Le but était de renforcer la présence policière et le travail de proximité pour garantir la (ré)appropriation du domaine public dans la lutte notamment contre les stupéfiants, la délinquance de rue, les cambriolages, etc. et les troubles à l'ordre public qui en découlent. Mais ces mesures sont-elles utilisées par la police ?

Le PLR Vaud considère que la sécurité dans l'espace public doit être un dossier prioritaire du Conseil d'Etat et attend qu'il prenne des mesures à cet égard.

Le sport, un atout majeur pour notre canton

par **Regula Zellweger**, vice-présidente du PLR Vaud, députée

Le succès, l'attractivité, l'accessibilité du sport dans notre Canton passent indéniablement par une politique sportive ambitieuse.

Sous la houlette de Christelle Luisier, Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport, le Conseil d'Etat a récemment présenté son contre-projet à l'initiative « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! », déposée il y a deux ans et en consultation publique jusqu'au 30 août prochain. Dans ce projet, le gouvernement vise à renforcer l'action de l'Etat dans de nombreux pans du sport.

Il présente 36 mesures, fruit de l'analyse des études qui ont permis aux représentants de tous les secteurs du sport et de l'activité physique d'identifier leurs besoins. Concrètement, le contre-projet annonce un crédit d'investissement de 150 millions jusqu'en 2030 pour la construction d'infrastructures sportives. Cet argent servira également à soutenir le tissu associatif vaudois qui représente plus de 1200 clubs, 180'000 membres et 20'000 bénévoles.

Le PLR Vaud est convaincu que le sport joue un rôle crucial dans la construction de notre société et est un moteur de cohésion. Notre parti s'engage vigoureusement pour le monde sportif vaudois, du sport scolaire, international, populaire aux élites et s'investit pour ces valeurs, le développement économique et l'attractivité de notre Canton.

L'écologie mérite mieux que des mesures peu compréhensibles

par **Loïc Bardet**, vice-président du PLR Vaud, député

Les événements météorologiques récents ont rappelé la nécessité d'une relation apaisée avec notre environnement. Si ceci passe par des mesures de protection, celles-ci doivent être compréhensibles, soit tout le contraire du règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager. Le summum y étant l'interdiction arbitraire de la cueillette des champignons durant les sept premiers jours de chaque mois.

Ce manque de lien avec le terrain impacte aussi la gestion du loup. Ainsi, alors que toutes les conditions sont réunies pour éliminer la meute problématique du Mont-Tendre, notre Canton continue d'ignorer la marge de manœuvre fédérale.

Enfin, on peut s'interroger sur le souhait du Conseil d'Etat de « *protéger la biodiversité par [...] la création d'un réseau d'aires centrales et de mise en réseau représentant entre 15 et 20% du territoire cantonal.* » La DGE n'est pourtant ni au clair de la situation actuelle ni même de la définition des surfaces répondant à cet objectif.

Le PLR va donc venir avec plusieurs interventions et actions visant les points suivants :

- Régulation proactive de l'ensemble de la meute du Mont-Tendre ;
- Modification du RLPrPNP afin de supprimer les mesures arbitraires et inefficaces ;
- Adoption d'une loi sur l'énergie pragmatique et d'un règlement d'application correspondant ;
- Refus par la population vaudoise de l'initiative biodiversité le 22 septembre.

Aménagement autoroutier : La voie de la raison

par **Gregory Bovay**, vice-président du PLR Vaud, député

Le 24 novembre prochain, le peuple suisse se prononcera sur l'étape d'aménagement autoroutière 2023 incluant plusieurs projets dont un en Suisse romande, qui consiste en l'élargissement à 2x3 voies du tronçon de l'A1 entre Nyon et Le Vengeron.

Le PLR Vaud soutient cette étape d'aménagement routier nationale qui doit répondre à la réalité et aux projections démographiques de notre pays. L'année 2023 fut par ailleurs l'année de tous les records en termes de volume de trafic sur les routes nationales (29,6 milliards de véhicules-kilomètres parcourus¹) ainsi que les heures d'embouteillages (48 807 heures²).

Selon les projections, les cantons de Genève et Vaud verront leur population augmenter d'environ 20% d'ici à 2040. L'Arc lémanique a dès lors besoin d'une infrastructure à la hauteur de ses besoins ce d'autant plus que le tronçon de l'A1 date de 1964 et aucun investissement d'envergure n'y a été réalisé depuis.

La réalisation d'une troisième voie permettrait une fluidification du trafic sur l'autoroute A1, la garantie de la mobilité des personnes et des marchandises, tout en améliorant au passage la qualité de vie des riverains de toute la région lémanique qui subissent déjà aujourd'hui les nuisances du trafic de transit sur les routes secondaires.

Les référendaires font miroiter qu'un simple report sur le train ou sur les autres transports publics permettrait de résoudre la problématique. Or, on observe que les grandes lignes ferroviaires sont déjà surchargées et même si les capacités ferroviaires augmentaient massivement, elles n'absorbent que très partiellement le trafic routier.

Pour ces raisons, le PLR Vaud combatta le référendum lors des votations fédérales du 24 novembre prochain et soutiendra ces projets d'infrastructures autoroutiers.

¹ Voir la p. 6 du rapport 2023 de l'OFROU « Trafic et disponibilité des routes nationales », <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/themes/routes-nationales/fluidite-du-traffic-et-embouteillages/trafic-sur-les-routes-nationales---rapport-annuel.html>

² Ibid., p. 46

Efficiencia de l'Etat et simplifications administratives

par **Nicolas Suter**, président du Groupe PLR au Grand Conseil

Le groupe PLR met en avant le besoin pour l'État de Vaud de gagner en efficacité. Toute organisation, quelle que soit sa taille, se doit d'effectuer régulièrement un travail d'introspection. L'objectif est de mieux répondre aux attentes de la population, d'adapter les prestations, de diminuer les délais d'attente et de libérer des ressources.

Il s'agit d'un travail de longue haleine sur lequel le PLR est engagé durablement. Trop de bureaucratie encombre les procédures et démotive les collaborateurs de l'État tout en rendant l'accès aux prestations plus difficile.

Le Conseil d'État s'est engagé dans le programme de législation ainsi que lors de l'annonce des comptes 2023 à faire une analyse de son organisation pour notamment atteindre des avancées en efficacité, en agilité et en simplification administrative. Nous saluons cette volonté et allons suivre les progrès avec attention.

Le groupe PLR sera attentif aux règlements d'application accompagnants notamment la nouvelle loi sur l'énergie, mais aussi de manière ciblée nous allons mettre en avant quelques procédures pour qu'elles soient analysées et améliorées, à commencer par l'accès aux subventions du programme bâtiment. L'administration fournit des prestations essentielles pour notre population, les entreprises ainsi que les collectivités publiques, à ce titre ces prestations doivent être accessibles et atteindre leurs objectifs.

Une réforme moderne et indispensable de notre 2^{ème} pilier

par **Anouck Saugy**, présidente des Femmes PLR Vaud, Conseillère communale à Lausanne

Après l'échec de la réforme « Prévoyance-Vieillesse 2020 » en septembre 2017, le Parlement et le Conseil fédéral reviennent cette année avec un nouveau projet de réforme du 2^{ème} pilier.

Tout comme pour l'AVS, l'évolution démographique de la population apparaît comme l'un des éléments clés de cette votation. L'espérance de vie augmente, c'est un fait. Dès lors, il apparaît comme essentiel que les rentes et le taux de conversion minimal soient adaptés en conséquence.

A cela s'ajoute l'évolution de la société, de ses besoins, mais aussi de l'économie et de son fonctionnement dans son ensemble. Trop de travailleurs, dont une grande partie sont des femmes, sont aujourd'hui mal assurés par la LPP et ces lacunes ne sont pas dignes d'un pays comme le nôtre.

En abaissant le seuil d'entrée et la déduction de coordination, les personnes travaillant à temps partiel ou celles ayant plusieurs emplois bénéficieront également d'une rente LPP. A cela s'ajoutent des mesures de compensation pour la génération transitoire ainsi qu'un renforcement de l'attractivité des seniors sur le marché du travail. N'est-ce pas exactement ce que nous attendons d'un système de retraite moderne ?

Les effets de cette réforme sont multiples et touchent différents groupes de la population. Ne rien faire n'est pas une option. C'est pourquoi le PLR Vaud soutiendra pleinement la réforme de la LPP en votant OUI le 22 septembre prochain.

Pour un parcours académique en conciliation avec les réalités actuelles !

par **Philippe Lörtscher**, président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois (JLRV)

Plus de 30'000 étudiantes et étudiants fréquentent le site de Dorigny où se situent l'Université de Lausanne (Unil) et l'EPFL. Si l'on y ajoute les étudiants HES, ce sont près de 35'000 personnes qui poursuivent une formation tertiaire dans le canton. Selon l'OFS, 69% des universitaires poursuivaient en parallèle de leurs études une activité rémunérée en 2020. Cette population est impactée par de nombreuses décisions sans forcément avoir voix au chapitre. C'est pourquoi afin que l'Unil et les HES vaudoises puissent garantir un enseignement de qualité, politiquement équilibré, accessible à toutes et tous indépendamment de leur lieu de domicile et que les étudiantes et étudiants aient la liberté d'organiser leurs vies comme ils l'entendent, nous proposons les mesures suivantes :

- Formation : l'Unil évalue ses enseignements et ses enseignants par le biais de sondages de satisfaction effectués auprès des étudiants en fin de semestre. Les résultats de ces enquêtes ne sont pas communiqués. Aussi, il est difficile de savoir si et comment des conséquences sont tirées sur la base de celles-ci. Elles devraient être rendues publiques dans le rapport d'activité de l'Unil et également questionner les étudiants sur leur perception d'un biais politique ou non dans les différents enseignements ;
- Conciliation parcours académique / vie professionnelle : introduction de la captation vidéo systématique des cours dans l'enseignement tertiaire afin de donner la possibilité aux étudiants d'aménager leur parcours académique de manière plus flexible ;
- Pouvoir d'achat : extension du nombre de places accessibles par macaron et réduction du tarif horaire pour les étudiants sur les places hors macaron. Simplification des procédures d'octroi et accélération du versement des bourses d'études et autres aides ponctuelles.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Regula Zellweger, vice-présidente du PLR Vaud, 079 821 52 72

Loïc Bardet, vice-président du PLR Vaud, 079 718 01 88

Gregory Bovay, vice-président du PLR Vaud, 079 538 94 18

Nicolas Suter, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71

Anouck Saugy, présidente des Femmes PLR Vaud, 079 270 78 18

Philippe Lörtscher, président des JLRV, 078 943 25 98

Christopher Ulmer, secrétaire général du PLR Vaud, 079 258 62 08